



Le petit Val Closien

Bulletin d'information de l'association syndicale des copropriétaires
du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

n° 2006-03

Venelles le 28 septembre 2006

Sommaire

Le mot du président 1

La vie du lotissement 2

La mise en place de barrières 2

L'aménagement éventuel de notre terrain 2

Les cotisations 2



Plus de photo du
président, pour les
nostalgiques, écrivez-
nous.

Bonjour,

Durant cette première partie de l'année 2006, le cambriolage d'une maison et les dégradations de nos installations communes ont tristement ponctué la vie au sein de notre lotissement.

Face à ces événements malheureux, nous conservons malgré tout un excellent souvenir de notre fête du lotissement.

Le 22 octobre nous vous proposons de participer à notre traditionnel pique-nique automnal, au même endroit.

Dans le cadre de relations avec la mairie, nous conservons toujours l'espoir de voir nos requêtes prises en compte prochainement par la municipalité.

Enfin, soyez assurés que tout le bureau est mobilisé pour la réussite de cette action.

Le bureau souhaite une excellente rentrée scolaire à tous les enfants de notre lotissement.

Amicalement .

Le Président
Mansar REMILI

Vous pouvez aussi poser vos questions à l'adresse suivante : valclos.venelles@free.fr
Communiquez-nous votre adresse E mail afin d'économiser le papier et la distribution, Merci



Le petit Val Closien

La vie de notre lotissement



L'aménagement éventuel de notre terrain



La commune a confié à un cabinet spécialisé, (G2C) une étude en vue de limiter les risques d'inondation par pluies exceptionnelles. En 1993, nous avons connu un épisode pluvieux important et plusieurs maisons de notre lotissement avaient été inondées.

L'étude n'est pas terminée actuellement, mais il y a de fortes chances qu'elle propose un aménagement de notre terrain (situé entre notre lotissement et le lotissement Val Tourame) afin de stoker les eaux en cas d'orage exceptionnel.

Pour l'instant nous n'avons pas encore été contacté par la mairie, mais notre accord éventuel serait subordonné :

à la possibilité de pouvoir continuer à utiliser notre terrain (pic nique, jeu de boules), l'aménagement devra se faire en concertation étroite avec les habitants du lotissement, et la mise en place avec la commune d'un véritable partenariat afin de nous accorder des compensations.

Nous vous tiendrons informé des suites de ce dossier.

Le bureau

Mise en place de barrières



Durant les vacances d'été des adolescents du lotissement et leurs copains, ont démonté des barrières situées entre les deux parties du lotissement afin de pouvoir circuler plus librement en motocyclette. Ceci a entraîné des désagréments pour les riverains, (bruit, accumulation de détritrus lors de réunions nocturnes)

Nous vivons dans un lotissement et il est nécessaire de respecter cer-

taines règles. La propriété et la tranquillité du lotissement sont l'affaire de tous, et nos enfants doivent également être sensibilisés à cet aspect de la vie sociale.

De nouvelles barrières seront posées prochainement, le coût des travaux sera supporté par l'ensemble des co-propriétaires.

Nous allons également procéder à la réfection du parking rue Lou redoun

Le bureau



Le point sur les cotisations

Une bonne nouvelle cette année, près de 95% des cotisations à l'association ont été réglées. Félicitation à l'ensemble des co-propriétaires pour leur civisme et merci également à notre trésorier

NB : Les Vététistes reprennent leurs activités le dimanche matin à 9 heures

A bientôt donc le 22/10 pour le pique-nique
Le bureau